



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 16 Septembre 2015

STRATEGIE MOBILITES 2020/2025/2030

2 – RESEAU STRUCTURANT

2.1 – LINEO 3 PLAISANCE TOURNEFEUILLE TOULOUSE
Approbation du bilan de concertation



L'an deux mille quinze, le seize septembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN, MME. TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CHOLLET, GRASS, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M. LERY.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. BACOU.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME. ROUCHON.

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical,

L'opération Axe Bus Linéo Plaisance Tournefeuille Toulouse (depuis renommée Linéo 3), en raison de son ampleur, est considérée comme une opération d'aménagement qui « par son importance ou sa nature modifie de façon substantielle le cadre de vie ». Conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, elle doit faire l'objet d'une concertation préalable qui relève de la responsabilité du SMTC qui en a pris l'initiative.

Par délibération D.2015.03.25.4.1 du 25 mars 2015, le Comité syndical a décidé d'engager la procédure de concertation prévue à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, pour la réalisation de l'opération Axe Bus Linéo Plaisance Tournefeuille Toulouse et en a approuvé les modalités d'organisation. Celle-ci s'est déroulée du 1^{er} au 26 juin 2015. Ses conclusions ont donné lieu à la rédaction d'un bilan objet de la présente délibération.

I - Le dispositif d'information et de concertation

Les modalités d'information

- Un dossier de la concertation

Un dossier rassemblant les délibérations approuvant les modalités de concertation et approuvant le programme d'opération a été édité pour la concertation. Celui-ci rassemblait la délibération approuvant les modalités de concertation, la délibération approuvant le programme d'opération, le programme d'opération. Il regroupait ainsi des éléments présentant le projet, les objectifs poursuivis, l'organisation générale du réseau de transport ainsi que le calendrier du projet. Ce dossier était disponible dans les 5 lieux de concertation (Siège du SMTC, Siège de Toulouse Métropole, Mairie de Plaisance du Touch, Mairie de Tournefeuille et Mairie de Toulouse – Mairie de quartier de Lardenne).

- Des tabloïds

Des plaquettes d'information (A5, 4 pages) présentant de façon synthétique les principaux enjeux du projet et les modalités de la concertation et déclinés par commune et édités en 9 000 exemplaires. Ceux-ci ont été distribués durant chacune des trois réunions publiques de secteur (Plaisance de Touch, Tournefeuille, Toulouse).

- Un site internet

Une page spéciale sur le site internet du SMTC www.mieuxbouger.fr a été mise en place pendant la période de concertation. Celle-ci permettait de télécharger le dossier de concertation et de connaître les modalités de la concertation. Cette page était référencée sur les sites des mairies de Tournefeuille et Plaisance du Touch pendant la durée de la concertation.

- Insertions presse

Une information officielle sur le projet a été diffusée dans la presse locale sous forme d'encart dans les éditions Toulouse et Ouest de la Dépêche du Midi et dans la Voix du Midi. Cette information présentait les modalités de concertation et informait de la tenue des réunions publiques.

Les modalités de participation

- Des registres de concertation

Des registres ont été placés dans les 5 lieux de concertation (Siège du SMTC, Siège de Toulouse Métropole, Mairie de Plaisance du Touch, Mairie de Tournefeuille et Mairie de Toulouse – Mairie de quartier de Lardenne) afin que les citoyens puissent faire part de leurs observations.

- Des réunions publiques

Trois réunions publiques ont été organisées : le vendredi 12 juin 2015 à Tournefeuille, le mardi 16 juin 2015 à Plaisance du Touch et le jeudi 25 juin 2015 à Toulouse.

Ces réunions publiques ont fait l'objet de diffusion de cartons d'invitation par e-mail et en distribution papier.

- Un formulaire de contact

Sur le site internet du SMTC www.mieuxbouger.fr, un formulaire de contact a été mis à la disposition des citoyens pendant toute la phase de concertation afin qu'ils puissent déposer un avis.

En outre, la concertation devant avoir lieu durant toute la durée d'élaboration du projet selon les dispositions de l'article L300-2 du code de l'urbanisme, plusieurs rencontres (à l'automne 2014, le 1^{er} avril 2015, le 29 avril 2015 et le 3 juin 2015) ont été organisées avec les associations du quartier de Lardenne afin d'échanger avec elles sur le scénario d'aménagement à retenir dans la traversée de leur quartier.

II - Le bilan de concertation

Le bilan quantitatif

▪ LES CONTRIBUTIONS ECRITES

Le projet a donné lieu à peu de contributions écrites : 47 ont été déposées au total, via le site Internet et les registres de concertation.

➤ **Sur le site Internet du SMTC**, 40 contributions ont été apportées sur les sujets suivants :

- Les difficultés de circulation dans le secteur : 8 contributions
- L'offre bus sur le projet et les lignes du secteur : 6 contributions
- L'ambition réduite du projet et la mise en place plus rapide d'actions : 6 contributions
- La desserte des zones d'emploi de Basso Cambo et d'Airbus (Blagnac, Colomiers) depuis le secteur du projet : 3 contributions
- Les pénalités liées à la nouvelle offre : 3 contributions
- Le besoin de parkings relais : 1 contribution
- L'itinéraire du Linéo : 3 contributions
- Les conditions de déplacement des cyclistes : 3 contributions
- L'impact des travaux sur les secteurs traversés : 1 contribution
- Les autres projets de transports en commun : 5 contributions
- Les aménagements prévus dans le détail : 7 contributions
- Le besoin d'aménagements sur le boulevard du Marquisat : 2 contributions
- Le temps de trajet à venir : 1 contribution

➤

➤

- **Sur le registre de la mairie de Plaisance du Touch**, 2 contributions ont été apportées concernant les aménagements prévus dans le détail (mobilier urbain, réseau pluvial, emplacement voie nouvelle).
- **Sur le registre de la mairie de Tournefeuille**, 4 contributions ont été apportées sur les sujets suivants :
 - L'impact des travaux sur les secteurs traversés : 1 contribution
 - Les autres projets de transports en commun : 2 contributions
 - Les aménagements prévus dans le détail : 1 contribution
 - Les pénalités liées à la nouvelle offre : 1 contribution
 - La desserte des zones d'emploi de Basso Cambo et d'Airbus (Blagnac, Colomiers) depuis le secteur du projet : 1 contribution
- **Sur le registre de la mairie de Toulouse**, 1 contribution a été apportée concernant les aménagements prévus dans le détail en particulier au niveau du chemin Savit.
- **Sur les autres registres (placés au siège du SMTC et de Toulouse Métropole)**, aucune contribution n'a été apportée.

Le projet a donné lieu à peu de contributions écrites : 47 ont été déposées au total, via le site Internet et les registres de concertation.

▪ LES RETOMBÉES DANS LA PRESSE

La presse locale a été informée par l'intermédiaire de l'envoi de communiqués de presse. Plusieurs articles de presse ont été consacrés au sujet :

- Le nouveau journal toulousain – 15 juin 2015 : « Linéo : Concertation publique du 1^{er} au 26 juin 2015 »
- La Dépêche du Midi – 16 juin 2015 : « Linéo : un super bus pour faire oublier le BHNS », « Lardenne a retrouvé la paix », « A Tournefeuille : Combien de temps pour le trajet ? Pourquoi ne plus aller à la gare ? ».
- Actu Côté Toulouse – 23 juin 2015 : « Concertation sur l'axe de bus Linéo ».
- La Dépêche du Midi – 26 juin 2015 : « Le tracé des bus Linéo fait débat ».
- La Dépêche du Midi – 27 juin 2015 : « Linéo, le bus du futur ».

Ces articles présentaient et commentaient les grandes lignes du projet et rappelaient les réunions organisées par le SMTC.

▪ LES REUNIONS PUBLIQUES

- La première réunion publique a eu lieu au Phare à Tournefeuille le vendredi 12 juin de 18h à 20h. Environ 250 personnes étaient présentes. Une vingtaine de prises de parole est à dénombrer au cours de cette réunion.
- La seconde réunion publique a eu lieu dans le gymnase Pagnol à Plaisance du Touch le mardi 16 juin de 18h30 à 20h30. Une centaine de personnes étaient présentes. Une quinzaine de prises de parole est à dénombrer au cours de cette réunion.
- La troisième réunion publique a eu lieu au Petit Capitole à Toulouse le jeudi 25 juin de 18h30 à 20h30. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Une dizaine de prises de parole est à dénombrer au cours de cette réunion.

Les observations recueillies

Le public qui s'est exprimé était constitué d'habitants des communes concernées (riverains directs du projet ou non), de représentants de partis politiques ou d'associations locales (de quartier, de cyclistes, ...).

La concertation s'est déroulée dans un climat positif, de respect et d'écoute mutuels. Les interventions avaient principalement pour objectif de demander des précisions (tracé, aménagements prévus, offre mise en place, restructuration du réseau) ou d'exprimer des besoins relatifs au projet (pistes cyclables, aménagements, ...).

De manière générale, le projet est considéré comme opportun, dans la mesure où il améliorera l'offre en transports en commun dans le secteur (amplitude, fréquence, régularité) ainsi que sa qualité.

Les avis formulés sur le projet soumis à la concertation du public peuvent être regroupés selon les 4 thématiques principales suivantes et qui sont développées ci-après :

- Les aménagements prévus dans le projet
- L'offre du bus Linéo et sur les lignes du secteur
- Les projets de transport en commun à proximité
- Les conditions de déplacement des cyclistes

▪ **Les aménagements prévus dans le projet**

➤ ***Précisions quant aux aménagements prévus***

Plusieurs questions lors des réunions publiques ou contributions écrites demandent des détails quant aux aménagements prévus (maintien des arbres sur le boulevard Montel, réalisation d'un trottoir côté Sud Avenue Jean Jaurès, mobilier urbain dans le centre de Plaisance, modifications à faire sur les ralentisseurs chemin du Petit Train ...) ou des plans plus précis que ceux présentés.

Réponses :

Sur le projet, le maître d'ouvrage n'a conduit pour le moment que des études préliminaires.

Lorsque le maître d'œuvre sera désigné, les études d'avant-projet s'enclencheront alors sur la base des études déjà menées en prenant en compte les remarques formulées par les services et les commentaires formulés lors de la concertation. L'objectif du projet Linéo est de s'intégrer au mieux dans les secteurs traversés et de prendre en compte les projets urbains à proximité.

Ces études seront plus détaillées que les études préliminaires et pourront être présentées aux riverains et parties prenantes du projet.

➤ **Le manque d'ambition du projet**

Plusieurs questions lors des réunions publiques ou contributions écrites demandent des prolongements à l'Ouest vers Fonsorbes ou Saint-Lys. Certains regrettent l'abandon de certains tronçons de sites propres ou la liaison directe vers le centre-ville de Toulouse et la gare Matabiau.

Réponses :

Le service Linéo permet de desservir de façon performante l'habitat, les emplois, les pôles générateurs de déplacements (zones industrielles, commerciales, établissements scolaires, hôpitaux, etc...), tout en s'intégrant dans le tissu urbain. Linéo est le fruit d'un dosage entre aménagement, offre de service et intégration dans les espaces traversés. Les aménagements ne sont pas systématiques et sont ciblés aux endroits où la circulation des bus est la plus compliquée et où les aménagements sont réalisables et souhaités (entre Bd Montel et la rocade Arc-en-Ciel ou sur la rue du Petit Train à proximité du collège Labitrie à Tournefeuille par exemple).

A l'horizon 2025, le schéma des 10 lignes devrait être adapté dans le cadre de la définition du réseau structurant de l'agglomération avec plusieurs prolongements de lignes Linéo pour desservir de nouvelles zones d'urbanisation et multiplier les points de connexion avec le réseau structurant de l'agglomération. Un éventuel prolongement vers l'Ouest du Linéo 3 (en particulier vers le secteur à urbaniser de La Geyre) pourrait être acté à ce moment-là. La réalisation serait conditionnée à l'urbanisation du secteur.

Le choix du terminus aux Arènes a pour objet de rabattre le Linéo vers le réseau lourd de l'agglomération (Tramway lignes T1 et T2, ligne C, et Métro ligne A dont la capacité va être augmentée à l'horizon 2019).

➤ **L'itinéraire du Linéo**

Plusieurs remarques lors des réunions publiques ou contributions écrites émettent un désaccord avec le passage du Linéo rue du Petit Train à Tournefeuille ou via l'avenue des Pyrénées à Plaisance du Touch.

Réponses :

L'itinéraire du Linéo a été élaboré en accord avec les communes traversées. Celui-ci traduit une volonté locale de dédier des itinéraires soit aux transports en commun soit aux véhicules particuliers. Ainsi, dans Tournefeuille, le choix est de privilégier la RD632 pour les véhicules particuliers et le trafic le plus important et de faire passer le Linéo via la rue du Petit Train. Dans Plaisance du Touch, le Linéo accompagne le projet de réaménagement du centre-ville déjà enclenché depuis plusieurs années. Un travail sur le plan de circulation général de la commune va être lancé par les services techniques de la mairie afin d'organiser au mieux les flux de circulation qu'ils soient locaux ou de transit.

Un travail sur l'accès des piétons aux arrêts est également à mener en parallèle avec les territoires traversés pour sécuriser les cheminements et inciter le plus grand nombre à utiliser Linéo.

➤ **Les difficultés de circulation dans le secteur**

Plusieurs remarques lors des réunions publiques ou contributions écrites expriment des inquiétudes sur les conditions de circulation du Linéo et son efficacité.

Réponses :

Durant les études, les points noirs de circulation ont été identifiés et il a été décidé de concentrer les aménagements dans ces secteurs (entre Bd Montel et rocade Arc-en-Ciel, rue du Petit Train à proximité du collège Labitrie par exemple). Des aménagements sont prévus pour améliorer le franchissement des carrefours les plus difficiles (couloirs d'approche, système de priorité pour le bus).

Il convient également de noter que sur l'avenue de Lombez à Toulouse, le Linéo 3 réutilisera les aménagements prévus pour le Linéo 2 Toulouse Colomiers (couloir bus dans le sens Toulouse Colomiers).

➤ **L'impact des travaux**

Plusieurs remarques lors des réunions publiques ou contributions écrites expriment des inquiétudes concernant la durée des travaux et leur impact sur les commerces situés à proximité.

Réponses :

Pour les travaux du Linéo, le maître d'ouvrage et son mandataire (la SMAT) ont prévu de mettre en place un dispositif de médiation comme ce fut le cas (entre autres) lors des travaux réalisés dans le centre-ville de Ramonville St Agne.

De plus, une attention particulière sera apportée au déroulement des travaux les plus pénalisants qui seront planifiés durant les périodes les plus creuses de l'année (vacances scolaires ou été).

➤ **Le stationnement**

Plusieurs questions lors des réunions publiques ou contributions écrites concernent le besoin de parkings relais pour les usagers provenant des zones les plus éloignées.

Réponses :

Dans le cadre du projet, la réalisation d'un parking complémentaire au stationnement déjà existant est prévue au niveau du parking de Monestié.

En parallèle du projet Linéo, une réflexion est également menée sur les Arènes et des aménagements sont prévus à l'horizon de la mise en service du Linéo

▪ **L'offre du bus Linéo et sur les lignes du secteur**

➤ **Le temps de trajet à venir**

La question du temps de trajet prévisible du Linéo est revenue plusieurs fois lors des différentes réunions publiques et a fait l'objet de plusieurs contributions écrites.

Réponses :

Au stade actuel des études, il est particulièrement complexe de prédire avec précision un temps de parcours pour le futur Linéo. L'ensemble des aménagements prévus et le système de priorité aux feux pour les bus va faire diminuer le temps de parcours et va également en augmenter la régularité.

A titre d'exemple, on peut cependant citer que sur le Boulevard Vincent Auriol à Tournefeuille, la vitesse de circulation moyenne est actuellement de 8 à 10 km/h en période de pointe du matin dans le sens vers Toulouse (et réciproquement en période de pointe du soir dans le sens vers Plaisance) ; l'aménagement du site propre en faveur des bus sur ce boulevard va permettre d'atteindre une vitesse moyenne de l'ordre de 20 km/h pour ces derniers, soit un gain de 4 à 5 minutes sur cette seule section du Linéo

➤ **La restructuration du réseau bus liée au projet et les pénalités**

Plusieurs remarques lors des réunions publiques ou contributions écrites émettent une inquiétude du fait de l'abandon, par le Linéo, de la desserte du secteur dit de la Résidence d'Oc à Tournefeuille.

Réponses :

Une restructuration du réseau bus est prévue en accompagnement de ce projet. Le Linéo prenant majoritairement l'itinéraire de la ligne 65 actuelle, parfois celui de la 63 (rue du Petit Train à Tournefeuille) et en grande partie celui de la 46 dans Toulouse (des Arènes jusqu'à Lardenne), une réflexion est menée afin de redéployer l'offre sur le secteur afin d'avoir le moins de redondance possible sur les itinéraires tout en offrant un maillage attractif et une couverture du territoire satisfaisante.

Des réflexions sont actuellement en cours sur le sujet mais rien n'est encore acté.

➤ **L'offre bus**

Plusieurs remarques lors des réunions publiques ou contributions écrites s'interrogent sur la possibilité d'augmenter dès à présent les fréquences de la ligne 65, d'avoir une fréquence constante durant les périodes de vacances scolaires et de prendre en compte les horaires des établissements scolaires à proximité de l'axe.

Réponses :

Les conditions actuelles de circulation de la ligne 65 ne permettent pas d'augmenter de façon satisfaisante l'offre. Celle-ci ne serait pas efficiente et serait trop coûteuse à mettre en place.

L'offre de la Linéo sera nettement plus importante que celle de la ligne 65 actuelle. Comme présenté en réunion publique, l'amplitude va être sensiblement élargie, le Linéo circulera entre 5h30 et minuit. La fréquence va également être améliorée pour être portée à 10 minutes en heure de pointe. L'offre en week-ends et vacances scolaires sera elle aussi améliorée.

▪ **Les projets de transport en commun à proximité**➤ **Les aménagements à venir sur le Marquisat**

Plusieurs questions lors des réunions publiques ou contributions écrites concernent le besoin d'aménagements pour les bus sur l'avenue du Marquisat (empruntée par la ligne 67).

Réponses :

Des études sont actuellement en cours en collaboration avec les services de Toulouse Métropole et de la Mairie de Tournefeuille sur le sujet. L'objectif est d'améliorer les conditions de circulation de la ligne 67 avec, a priori, la création d'un couloir de bus. Ce projet nécessitera vraisemblablement des acquisitions foncières et son planning et son budget ne sont pas encore officiellement arrêtés.

➤ **La desserte des zones d'emploi de Basso Cambo et d'Airbus (Colomiers, Blagnac)**

Plusieurs questions lors des réunions publiques ou contributions écrites concernent l'absence de solution apportée par le Linéo pour la desserte des bassins d'emploi de Basso Cambo et d'Airbus (Colomiers, Blagnac).

Réponses :

Le projet Linéo va améliorer les conditions de déplacements en transport en commun vers Toulouse. Il va également améliorer les conditions de déplacements des lignes qui empruntent qu'une partie de cet axe et qui desservent ces zones d'emploi.

On peut ainsi noter qu'il profitera aux lignes 21 (Basso Cambo – Colomiers Airbus), 46 (Arènes – Pelletier Purpan via Ancely et Lardenne), 48 (Tournefeuille Lycée – Basso Cambo via La Ramée), et 63 (Tournefeuille Lycée – Compans Caffarelli).

Le projet de Ceinture Sud, dont les études sont en cours, a pour objectif d'améliorer l'accessibilité des zones d'emploi du Sud de l'agglomération (dont celles de Colomiers et de Basso Cambo) et de favoriser les liaisons transversales Est Ouest.

➤ Les autres projets

Plusieurs propositions ont été émises lors des réunions publiques ou à l'écrit concernant d'autres projets à réaliser dans le secteur (extension métro vers l'Ouest, RER, augmentation de l'offre sur la ligne C, ...).

Réponses :

En 2015 le SMTC enclenche une phase de révision du PDU qui fixera la feuille de route en matière de projets à venir dans l'agglomération. Une phase de concertation va notamment se tenir sur le sujet à l'automne. Ces questions seront abordées à ce moment-là.

▪ **Les conditions de déplacement des cyclistes**

Plusieurs remarques lors des réunions publiques ou contributions écrites concernent les conditions de déplacement des cyclistes : pourront-ils emprunter les aménagements réalisés, comment préserver leurs conditions de circulation pendant les chantiers, veiller à améliorer leurs conditions de circulation et de stationnement dans le secteur, ...

Réponses :

Les couloirs de bus de l'agglomération sont empruntables par les cyclistes. Les sites propres, à l'inverse ne leur sont pas accessibles. Cependant, la réalisation de ceux-ci s'accompagne systématiquement par la création de pistes cyclables ou de voies vertes. Cela sera le cas dans le cadre de ce projet, pour chaque section où sera aménagé un site propre ou un couloir de bus.

Une attention particulière sera apportée au maintien des meilleures conditions de circulation possibles pour les cyclistes durant les travaux.

Il est également prévu de travailler en étroite collaboration avec les services de Toulouse Métropole pour coordonner avec les projet Linéo les actions à venir en faveur des cyclistes dans le secteur.

Il est prévu d'implanter de façon systématique des appuis vélo au niveau de chaque arrêt. Un travail spécifique est à faire sur les arrêts principaux et de connexion entre plusieurs lignes pour y implanter des abris vélos comme cela a pu être le cas à Cugnaux au niveau de Tucaut.

III – Les enseignements de la concertation

Après cette période de concertation, plusieurs enseignements peuvent être tirés.

Tout d'abord, les objectifs de la concertation préalable ont été atteints : le dispositif mis en place a permis d'informer les acteurs concernés, de recueillir leurs avis et leurs propositions, d'identifier leurs attentes et leurs besoins.

Les participants aux différentes rencontres ont majoritairement témoigné leur adhésion à l'opportunité du projet et aux modalités proposées.

Les échanges se sont déroulés dans un climat constructif et serein.

Au-delà de cette concertation, des échanges se poursuivront tout au long du projet, permettant notamment de présenter plus en détail les aménagements prévus au fur à mesure de leur élaboration.

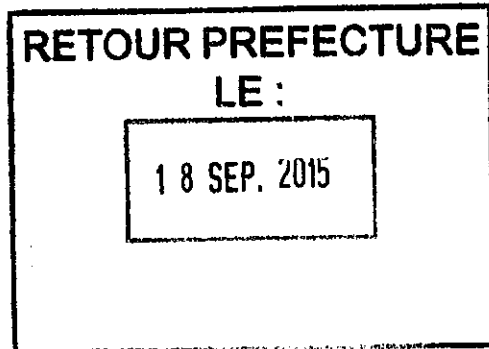
* * *

Le Comité syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE le bilan de la concertation.

ARTICLE 2 : DECIDE de poursuivre les études en intégrant les éléments du bilan.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel LATTES".

Jean-Michel LATTES